



Crégy-lès-Meaux



Mai 2011

Actualités

N°13



édito

Chères
Crégysoises,
chers
Crégysois,
Le mois d'avril

est traditionnellement organisé autour du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget pour notre commune. Celui-ci, déjà sérieusement mis à mal par le désengagement de l'état, est cette année, amputé de la dotation de solidarité communautaire. En effet, le conseil communautaire sous la direction de Jean-François Copé, président de la C.A.P.M. a rejeté le 4 février cette dotation pour l'année 2011. Seules les communes de Chauconin-Neufmontiers, Villenoy, Trilport, Vignely, Barcy et Crégy-lès-Meaux ont voté pour la dotation de solidarité. Cette dotation représentait pour notre commune la somme de 84 038 euros en 2010.

Jean-François Copé a habilement expliqué que la rigueur budgétaire était indispensable pour toutes les communes. Faut-il comprendre, indispensables pour toutes les communes, sauf pour Meaux qui engage des projets démesurés - tels que le Musée de la Grande Guerre à 30 millions d'euros, le pôle culturel à 18 millions d'euros, le déplacement du stade de rugby pour y implanter le futur bassin olympique avec une fosse de plongée à 39,5 millions d'euros - au détriment d'investissements qui pourraient aider au développement des communes membres de la C.A.P.M.

Ces épreuves ne font que renforcer notre détermination à défendre les intérêts de tous les Crégysois.

*Amicalement
Jean-François Copé*

Sécurisation

Glissement de terrain au Blamont



Le week-end des 8 et 9 janvier, le jardin d'un habitant du Blamont, au bout de l'ancienne carrière de gypse, s'est affaissé sur 2 mètres suite aux chutes de neige et à des ruissèlements importants. Après avoir pris les mesures d'urgence inhérentes à cette situation, particulièrement concernant la sécurité des riverains, la municipalité a immédiatement contacté la Direction Départementale des Territoires qui a envoyé un géotechnicien et le Conseil Général, un bureau d'étude. Le dossier est désormais entre les mains des

experts de la Direction Départementale des Routes qui, en liaison avec la mairie, a organisé un premier remblaiement afin de stabiliser le terrain et sécuriser la maison.

Nous regrettons que M. Cunin, conseiller municipal d'opposition se soit permis de contacter l'entreprise chargée du remblaiement et les services de l'Etat pour faire interrompre les travaux au risque de laisser s'écrouler l'habitation mise en péril par le glissement de terrain. Heureusement cette attitude irresponsable n'aura pas eu de conséquences.

Plan Communal de Sauvegarde

Aider les personnes en situation de fragilité

Afin de mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde qui a pour objectif la mise en œuvre d'une organisation communale en cas de survenance d'événements importants, l'Etat nous demande de recenser les risques majeurs sur la commune (glissements de terrain, transports de matière dangereuses, tempête, épisode neigeux important, ...), afin de sauvegarder les biens et les personnes. Pour cela il est nécessaire de recenser les personnes

en situation de fragilité, ayant des difficultés de déplacements ou dépendantes. **Merci de vous ou de nous les faire connaître en mairie afin qu'elles soient recensées.** La liste, confidentielle, restera en mairie à disposition des personnes chargées de veiller, le cas échéant, à l'application du PCS. Monsieur Pouplet, conseiller municipal en charge du dossier, se tient à votre disposition.

Pour plus de renseignements, appelez en mairie.

Environnement P3

Les alternatives aux désherbants chimiques

Festivités P4

Les manifestations à venir

Ça s'est passé à Crégy

Retour en images sur les manifestations crégysoises depuis le mois de décembre 2010

Depuis le mois de décembre, Crégy-lès-Meaux s'est animée, nous vous proposons un retour en images sur ces différents événements.



Les Aînés

Remise des colis et goûter pour les Aînés

Le maire, Gérard Chomont, certains élus, le Conseil municipal des jeunes et le C.C.A.S ont accueilli les Aînés le 12 décembre à la salle Signoret-Montand. pour leur remettre les colis de Noël. Plus de 150 colis ont ainsi été préparés. Pour le maire, Gérard Chomont, c'était l'occasion d'exprimer aux nombreuses personnes présentes son attachement aux liens indispensables entre les aînés et les plus jeunes.

Galette des rois des aînés

Le lundi 10 janvier, le C.C.A.S et la municipalité ont invité les aînés de Crégy-lès-Meaux pour fêter les rois dans une atmosphère très conviviale.

Cérémonie des vœux

Le samedi 29 janvier 2011, Gérard Chomont, maire de Crégy-lès-Meaux et la municipalité ainsi que le Conseil municipal des jeu-



nes ont présenté leurs vœux aux différents acteurs de la vie locale et départementale. Lors de la cérémonie, l'équipe chargée de l'animation a remis des récompenses aux résidents de Crégy-lès-Meaux. Ainsi, 5 couples représentant les différents quartiers de Crégy-lès-Meaux qui habitent aussi bien en maison qu'en appartement ont reçu un bon d'achat Jardiland offert par la municipalité.



Course cycliste

Le dimanche 3 avril, une course cycliste de 2e catégorie, organisée par l'ESC Meaux, s'est déroulée en début d'après-midi sur la commune pour le plus grand plaisir des spectateurs crégysois dont le maire, M. Gérard Chomont.

Il y avait près d'une centaine de coureurs venus pour défier le circuit d'un peu moins de 3 km, mais d'un dénivelé important. Eric Leblacher, de l'ESC Meaux, n'a pas renouvelé l'exploit de l'année dernière et a pris la seconde place, devancé au sprint par Jean Baptiste Beraud.



Un carnaval bien coloré

Carnaval Jacques-Tati

La matinée du samedi 27 mars a été animée par le carnaval de l'école Jacques-Tati.

Cette année, le carnaval avait pour thème « la mer ». Dans une ambiance joviale et musicale, les costumes réalisés par les enfants

leur ont permis de se transformer en poisson, phoque, marin... Les enseignants étaient également déguisés, petits et grands ont participé à la fête grâce au lancer de confettis. Tout le monde s'est ensuite retrouvé dans la cour de l'école pour la dégustation des gâteaux, crêpes et friandises préparés par les parents d'élèves.

Pollution

La commune salie volontairement

Abandonnée par l'état, la commune a engagé une entreprise de détectives privés pour que cesse la pollution de la commune

Pendant des semaines, la commune a été souillée par des prospectus découpés en morceaux. Le commissariat de Meaux n'ayant pas les moyens et le temps de réaliser les investigations nécessaires pour appréhender l'auteur des faits, la mairie a décidé de faire appel à une entreprise de détectives privés pour mettre fin à cette pollution. Le résultat est probant, car comme vous l'avez remarqué, les « lamelles » de prospectus ne jonchent plus la chaussée chaque samedi matin. La personne interpellée, sera jugée prochainement, le Juge décidera de la peine encourue.

Parole à l'opposition municipale

Après la chasse aux œufs organisée chaque année à Pâques pour les enfants, nous avons aussi maintenant la chasse aux prospectus organisée par le maire, son adjoint aux Services Techniques, et son « policier », accompagnés d'acolytes détectives, pour la modique somme de CINQ MILLE EUROS. Crégy Les Meaux a tiré le ponpon en faisant LA UNE de rubriques « Faits Divers » de plusieurs chaînes de télévision, friandes d'événements communaux ! A TF1, où le maire s'est plaint de ne plus être assisté par la police nationale, où « le policier » reconnaissait ses difficultés à régler un problème d'Environnement et l'adjoint estimait cela grave. A FR3 ; pour narrer leurs difficultés et incapacités à gérer le problème mais avec la ferme intention de sévir sur le malheureux coupable ! Enfin à CANAL +, avec le réel plaisir du journaliste à mettre en difficulté notre maire et ses acolytes, trop contents de passer à la télévision pour percevoir les contradictions sur lesquelles il les entraînait. Le maire rappelle être mal-aidé par la police nationale et son policier qui le confirme derechef. Quant à notre adjoint, il s'est s'embrouillé entre son mandat d'adjoint au maire et sa mission de gérant de la station de lavage. Selon l'adage, « Le ridicule ne tue pas », mais dépenser 5 000 euros de deniers publics pour ça, c'est jeter votre argent par la fenêtre alors que des besoins importants subsistent dans notre commune, notamment pour nos associations !

UN AVENIR POUR CREGY

Désherbage naturel

Une action citoyenne et responsable

La contamination de notre environnement par les produits phytosanitaires est un véritable enjeu de santé publique et de protection de la biodiversité. L'utilisation de ces produits a des impacts considérables sur la destruction de la faune et de la flore locale, mais aussi sur la santé. Avant, nous traitions beaucoup de surfaces avec du désherbant chimique (trottoirs, caniveaux,...) les rendant apparemment "propres". En réalité, elles étaient polluées par ces produits chimiques qui contaminaient les sols et l'eau et par ruissellement, les rivières.

Conformément à nos engagements en faveur du développement durable, notre équipe municipale agit pour contribuer à la réduction massive de l'usage des produits phytosanitaires sur notre commune. Depuis l'année dernière, nous avons pris le parti de l'environnement durable et de la recherche de procédés de désherbage propre. L'objectif est de faire changer les pratiques afin de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires (désherbants, insecticides, fongicides...) pour nettoyer la voirie et les espaces verts. D'adopter des pratiques alternatives aux traitements



Véhicule électrique pour le nettoyage

chimiques comme le traitement mécanique, le paillage ou le désherbage manuel.

La municipalité souhaite que les particuliers la soutiennent et s'impliquent dans sa démarche en étant plus tolérants vis-à-vis des "herbes folles" et en limitant le recours aux désherbants chimiques.

Des solutions alternatives de

jardinage existent aussi pour les particuliers. Elles peuvent être mises en œuvre, dès à présent, par chacun d'entre-nous.

Pour jardiner malin et responsable, télécharger les livrets édités par la Cellule Régionale d'Etude de la Pollution des Eaux par les Produits Phytosanitaires sur le site <http://www.jardinaunaturel.org/>

Développement durable

Des candélabres écolos

Trois candélabres solaires ont été installés sur 2 sentes de la commune cette année (entre l'avenue Henri-Duflocq et la rue Guillaume-Apollinaire, et la rue

Guillaume-Apollinaire et la rue Emile-Zola), ils apportent une solution d'éclairage fiable et entièrement autonome pour le site qui n'était pas raccordé au réseau électrique.

Ces candélabres solaires agissent comme des mini-centrales de production d'énergie : les panneaux solaires transforment la lumière du jour en électricité. Celle-ci est stockée dans des batteries solaires afin d'être restituée la nuit pour l'éclairage. L'allumage et l'extinction de l'éclairage électrique sont déclenchés à la nuit tombée, la lumière s'allume automatiquement et s'éteint au lever du jour.



acte ekolo[geek] #6

bouteilles

5000 bouteilles recyclées
= 1 baril de pétrole

l'eau en bouteille est
200 fois plus chère
que l'eau du robinet !

contrairement aux idées reçues, l'eau du robinet
en France est l'une des meilleures du monde !

ekolo[geek].com

c'est simple mais fallait le savoir !

INFOexpress

→ Inscriptions scolaire

Si vous n'avez pas encore inscrit votre enfant né en 2008 à l'école maternelle, pensez à vous rendre au service scolaire de la mairie, aux heures habituelles d'ouverture, muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Vous recevrez un certificat d'inscription à remettre au directeur de l'école.

...et périscolaire

Les dossiers d'inscription et de réinscription aux activités périscolaires (cantine, étude surveillée, transport, A.L.S.H., accueil du soir et du matin) sont à retirer en mairie et à rendre au plus tard le 4 juillet 2011.

→ Nouveaux tarifs

Les tarifs des accueils et du restaurant scolaire vont augmenter de 2,75% à compter du 1^{er} juin 2011 en raison du coût des matières premières. (Information communiquée sur votre dernière facture).

→ Déchets extra-ménagers

La collecte des extra-ménagers aura lieu :

Mercredi 18 mai 2011

Mercredi 21 septembre 2011

Mercredi 14 décembre 2011

→ Bruits de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- interdits les dimanches et jours fériés.



→ Les autorisations d'urbanisme

Pour construire ou aménager, il y a des règles à respecter : celles qui sont du ressort général et celles qui sont du ressort de la commune (POS). Avant tout démarrage de travaux, il convient de s'interroger sur le type d'autorisation à obtenir. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme au 01 60 23 42 45.

Ecole

Les cours d'échecs dispensés depuis 4 ans à l'école Jean-Rostand portent leurs fruits



Outre la quarantaine d'enfants qui poursuivent leur apprentissage du roi des Jeux en dehors du temps scolaire le mercredi après-midi, sous l'œil bienveillant d'un animateur fédéral, l'école Jean-Rostand a participé au championnat académique du jeu d'échecs à Montreuil le 16 mars 2011.

Après s'être qualifiée lors du championnat départemental scolaire du 26 janvier 2011 à Chauconin-Neufmontiers.

Les représentants de l'école, Oriane Copinet, Florian Ramos, Thomas Guillemot, Antoine Leroy, Thomas Roux, Margaux Herbert-Aoufi, Damien Dreistadt, Amaury Dos santos-Belvigne et Alexis Levielle ont porté haut les couleurs de leur école en terminant 3^e de la compétition sur 12 équipes engagées, en ne perdant que 2 matchs contre les équipes qui termineront respectivement 1^{er} et 2^e.

Tous les acteurs Crégysois de cette journée, les jeunes joueurs et les accompagnateurs furent ravis non seulement de l'épopée de leur équipe mais également du déroulement de la manifestation. La compétition a été remportée par l'école "Les Tilleuls" de Saint-Maur, laquelle se qualifie pour la phase nationale.



Recensement

4 300 habitants en 2011 à Crégy-lès-Meaux



Le recensement fournit des statistiques finement localisées sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques (âge, profession exercée, conditions de logement, déplacements quotidiens, etc). Le recensement est une photographie régulière des territoires qui reflète fidèlement les réalités.

Près de 350 articles de lois ou de codes s'y réfèrent : modalité des élections municipales, répartition de la dotation globale de fonctionnement, etc.

Le recensement qui a été effectué sur notre commune en début d'année a permis d'établir notre population à 4 300 habitants.

Rentrée scolaire 2011-2012 Ouverture d'une classe à Jean-Rostand

Grâce à la mobilisation des enseignants de la FCPE et de la municipalité, il y aura une ouverture de classe à Jean-Rostand et une ouverture conditionnelle à Jacques-Tati



Guide des festivités

Mai

> Le samedi 21 mai, Fête du Jeu, espace Signoret-Montand de 10h à 12h30

> Le samedi 28 mai, Fête de l'école Jacques-Tati

Juin

> Le dimanche 5 juin, Brocante, organisée par la mairie de Crégy rue des Carrouges, inscription en mairie au 01 60 23 26 86



Etat civil

NAISSANCES

Loane DUCASTEL-SOYE	16/11/2010
Théo GIRAUDEAU	21/11/2010
Jassim REMILET	22/11/2010
Loris ROELS	26/11/2010
Enzo DA SILVA	26/11/2010
Ismahane IDRISSE-OUAGGAG	28/11/2010
Stecy BRULÉ	28/11/2010
Océane BEAUVERGER BRUN	05/12/2010
James LOUIS	06/12/2010
Nathael FAVENNEC	12/12/2010
Shabana SATHIK BASHA	16/12/2010
Eiméo LECLERE KING	26/12/2010
Ysée FERNANDES	01/01/2011
Clément GAUTHIER	17/01/2011
Morgan TOURÉ	20/01/2011
Adel MAOUCHE	20/01/2011
Thaïs VIGNY	23/01/2011
Amandine GRENIER	23/01/2011
Yanna N'GUESSAN	01/02/2011
Curtis GIBERT	24/02/2011
Elyna ROGER	05/03/2011
Adel MBARKI	11/03/2011
Khloé ETHEVE	09/03/2011
Louna RYCHLEWSKI	14/03/2011
Kessya VARELA TAVARES	15/03/2011
Sarah CAILLAT	18/03/2011
Mamadou BAMBA	16/03/2011
Thaïs GRONDIN	23/03/2011
Warren LAMACQ	29/03/2011
Lilou CAILLY	16/04/2011
Eva DELANOYE	22/04/2011

MARIAGES

Frédéric FAVALLI et Dominique BILLARD	19/03/2011
Eno DESIR et Marie Lourde MONTINA	09/04/2011
Cédric VIGNY et Amandine DAËNENS	23/04/2011

DECES

Michel ARDOIN	20/09/2010
Serge BONNIER	03/12/2010
Lilanne DUBACH	08/12/2010
Marcel JANCI	05/02/2011
Adèle GAYE veuve RICAUD	09/02/2011
Blé KACOUCHIA	04/04/2011

→ Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

→ Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h

→ Permanences municipales

L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

Crégy-lès-Meaux actualités, Journal officiel de la commune de Crégy-lès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégy-lès-Meaux
Tél : 01 60 23 48 88 → www.cregylesmeaux.fr



→ Contacter la mairie :

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86

Service urbanisme : 01 60 23 42 45 - Service scolaire : 01 60 23 41 50

Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

Responsable de publication : Gérard Chomont

Directeur de Rédaction : Yann Richelet

Réalisation : alдорande.eu - Imprimé sur papier recyclé

Impression : MissionPress, Emerainville.

